

N° CP 6992-06  
Séance du 08 sept. 2006

### DESIGNATION DES CONSEILLERS GENERAUX AU SEIN DES DIFFERENTES FORMATIONS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général
- VU la délibération n°E8-2004 du 14/04/2004, complétée par les délibérations n°2004/IV-108 du 15/10/2004 et n°2006/III-3<sup>e</sup>/20 du 23/06/2006 relatives aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général.

APRES EN AVOIR DELIBERE


Désigne

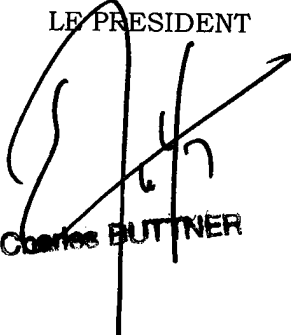
à la formation	Titulaire	Suppléant
de la nature	P. SCHMITT	P. GSELL
des sites et des paysages	M. HABIG	P. GSELL
de la publicité	B. NOTTER	P. SCHMITT
de la faune sauvage captive	P. SCHMITT	H. MIEHE
des unités touristiques nouvelles »	F. DEMUTH	M. HABIG
des carrières »	Président du CG	M. HABIG
	P. SCHMITT	B. NOTTER

Adopté

.....voix contre  
.....abstentions

pour siéger au sein des différentes formations spécialisées de la commission départementale de la nature, des paysages et de sites.

**Acte certifié exécutoire**  
Réception par le Préfet **1.2.SEP.2006**  
Publication ..... **1.5.SEP.2006**.....  
Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
  
**Ludovic LIONS**

LE PRÉSIDENT  
  
**Charles BUTTNER**

REÇU A LA PRÉFECTURE  
12 SEP. 2006